

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CADRE DE VIE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DES EAUX, FORETS ET CHASSE

ORGANE DE GESTION-BENIN DE LA CITES

Proposition au Fonds pour l'Eléphant d'Afrique

**Sensibilisation et renforcement des capacités des
corps de contrôle pour lutter contre le trafic
illicite de l'ivoire et produits à base d'ivoire au
Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo.**

- 1.1. Pays : **République du Bénin**
- 1.2. Titre du Projet: **Sensibilisation et renforcement des capacités des corps de contrôle pour la lutte contre le trafic illicite de l'ivoire au Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo.**
- 1.3. Lieu du Projet: **Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo**
- 1.4. Coût global du Projet : **104 720,00 \$**
- 1.5. Durée du Projet : **12 mois**
- 1.6. Auteur de la Proposition de Projet : **Achille Orphée LOKOSSOU**
- 1.7. Nom de la Personne Supervisant le Projet: **Colonel K. Severin NSIA**
- 1.8. Adresse de la Personne Supervisant le Projet: **BP : 393 Cotonou (R.BENIN)**
- 1.9. Numéro de Téléphone: **TEL : (229) 21330662 / 95450724**
- 1.10. E-mail: lokossou@yahoo.fr / foretsbenin@yahoo.fr / severin_nsia2002@yahoo.fr
- 1.11. Fax: **(229) 21-33-21-92/21-33-04-21**
- 1.12. Date de la Soumission du Projet: **29 décembre 2017**

2. Résumé du Projet (pas plus de 250 mots)

L'Afrique de l'ouest est devenue la cible privilégiée du trafic illicite de l'ivoire vers les pays de l'Asie. Le transfert du produit vers les grandes villes est facilité par une multitude de circuits de transaction souvent complexes avec les méthodes et stratégies de dissimulation bien élaborées. Des saisies d'ivoire et des produits à base d'ivoire réalisées dans la sous-région ont révélé que l'ivoire est de plus en plus transformé sur place dans les marchés clandestins en objets d'art et dissimulé de manière à tromper la vigilance des corps de contrôles et à échapper au dispositif de contrôle. Le présent projet de sensibilisation et renforcement des capacités des Corps de contrôle pour la lutte contre le trafic illicite de l'ivoire au Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo a été initié pour (i) sensibiliser et former cent vingt (120) agents des corps de contrôle (policiers, douaniers, forestiers, agents de sécurité et de sûreté au niveau des plateformes portuaires et aéroportuaires) sur les méthodes de dissimulation et de détection de l'ivoire et des produits à base d'ivoire (ii) Rechercher et démanteler les marchés clandestins d'ivoire contribuant au braconnage ou au commerce illégal (iii) mettre en place une plateforme d'information et d'échange entre les corps de contrôle sur la lutte contre le trafic illicite de l'ivoire. Ce projet permettra de former les agents des corps de contrôle sur la détection et la saisie des produits à base d'ivoire afin de contribuer la réduction du commerce illicite de l'ivoire qui alimente le braconnage.

3. Objectifs et activités prioritaires selon le Plan d'Action

Ce projet de sensibilisation et renforcement des capacités des corps de contrôle pour la lutte contre le trafic illicite de l'ivoire au Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo contribuera à la mise en œuvre des activités suivantes de trois objectifs prioritaires du Plan d'Actions pour l'Eléphant d'Afrique. Il s'agit de :

Objectif stratégique 1 « Réduire l'abattage illégal des éléphants et le commerce illégal des produits d'éléphant »

Activité 1.1.1. Évaluer les capacités et les besoins des États de l'aire de répartition respectifs en matière de lutte contre la fraude. Ce projet a identifié que la méconnaissance des nouvelles stratégies et méthodes de dissimulation par les agents des corps de contrôles est un facteur limitant de lutte contre la fraude.

Activité 1.1.2. Recruter et former le personnel à tous les niveaux pour combattre le braconnage et le commerce illicite de l'ivoire et des autres produits de l'éléphant. Ce projet permettra de renforcer les capacités 120 agents des corps de Contrôles (douaniers, policiers gendarmes, forestiers, Interpol, les agents de contrôle au scanner dans les ports et aéroports) pour améliorer la lutte contre le commerce illicite de l'ivoire et des autres produits de l'éléphant

Activité 1.1.4. Organiser des réunions entre les forums régionaux tels que l'Accord de Lusaka, le Groupe de Sécurité pour l'Éléphant et le Rhinocéros de la SADC, les agence internationales de lutte contre la fraude, et encourager la création de telles initiatives en Afrique de l'Ouest pour partager et échanger des informations et des expériences sur la lutte contre la fraude. Ce projet facilitera les réunions et les ateliers d'échange entre quatre pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Niger, Togo).

Objectif prioritaire 4: Intensifier la sensibilisation des parties prenantes clé qui comprennent, parmi d'autres groupes d'intérêt, les preneurs de décisions politiques et les communautés locales, sur la conservation et la gestion de l'éléphant

- **Activité 4.3.1.** Développer et appliquer des stratégies d'information, de formation et de communication sur la conservation de l'éléphant d'Afrique. Le présent projet va s'investir dans la sensibilisation des 120 personnels des corps de contre de la sous-région.
- **Activité 4.3.2.** Développer un Protocole sur le partage des informations parmi les parties prenantes au sein de et entre les États de l'aire de répartition. Au cours de la mise en œuvre de ce projet, il est prévu la mise en place d'une plateforme de partage d'information et d'échange d'expérience à travers des réseaux sociaux

Objectif prioritaire 6: Renforcer la coopération et la compréhension entre les États des aires de répartition

- **Activité 6.1.1.** Mener des échanges de politiques et des échanges techniques d'information au sein de et à travers les régions et entre tous les niveaux des parties prenantes (des communautés locales aux preneurs de décisions de haut niveau) par le biais de formations, de forums, de réunions, d'assistance technique mutuelle et de voyages d'études. Le présent projet s'inscrit parfaitement dans ce cadre et met en œuvre cette activité
- **Activité 6.2.3.** Appliquer efficacement les dispositions des accords multilatéraux sur l'environnement [la CITES, la CBD, la CMS, etc.] pertinentes à la conservation et à la gestion de l'éléphant. Ce projet fera l'état de lieux des marchés clandestin de l'ivoire dans les quatre pays concernés.

4. Justification du Projet

En Afrique de l'ouest, le Parc W qui existe entre le Bénin, Niger, Burkina Faso, et le Parc de la Pendjari font partie des principales réserves des Eléphants d'Afrique de l'Ouest. L'importance du braconnage et le commerce illicite de l'ivoire qui en découle ont entraîné un grave déclin des populations d'éléphants.

Le dernier rapport de la CITES sur la situation des éléphants et du commerce de l'ivoire a révélé qu'en 2016 la tendance globale du braconnage de l'éléphant d'Afrique se poursuit à la baisse et une hausse record des saisies d'ivoire.

Mais les trafiquants s'adaptent à cette nouvelle donne. Bien que 2016 ait connu un record de saisies, en nombre et en poids global d'ivoire confisqué, c'est également l'année où le poids moyen par saisie a été le plus faible depuis six ans. Cela pourrait refléter une réduction de la taille des envois pour tenter de limiter les pertes en cas de saisie, une plus grande diversification des types d'ivoire commercialisés illégalement et des types de transports utilisés, ou une évolution des marchés locaux.

Il est évident que les trafiquants développent des stratégies d'adaptation continue à l'évolution du marché et aux dispositifs de contrôle. En effet les trafiquants transforment de plus en plus l'ivoire sur place avant de les exporter vers les pays Asiatiques. Des saisies réalisées à l'aéroport de Cotonou au Bénin et dans d'autres pays de la sous-région ont révélé l'existence de marchés clandestins et des réseaux de transformation de l'ivoire en divers objets. En effet l'ivoire saisi est souvent transformé localement en objets d'art, religieux ou bijoux etc. et peints de manière à tromper la vigilance des Corps de contrôle pour échapper au dispositif de contrôle. Mais la plupart des agents des corps de contrôle et de surveillance (douaniers, policiers gendarmes, forestiers, Interpol, les agents de contrôle au scanner dans les ports et aéroports) ne sont pas informés ni formés sur les méthodes et stratégies de dissimulation de l'ivoire utilisées par les trafiquants. C'est ainsi que des quantités importantes d'ivoire sont de manière dissimulée et frauduleuse commercialisée.

Conformément à la résolution à Conf. 10.10 (Rev. CoP17), la Conférence des Parties recommande que toutes les Parties et les non-Parties sous la juridiction desquelles existe un marché intérieur légal d'ivoire contribuant au braconnage ou au commerce illégal, prennent toutes les mesures nécessaires, législatives, réglementaires et de lutte contre la fraude pour fermer, de toute urgence, ce marché intérieur au commerce de l'ivoire brut et travaillé.

Par ailleurs, on constate avec inquiétude une augmentation de la transformation de l'ivoire en Afrique, lequel est travaillé par des asiatiques qui l'exportent ensuite vers l'Asie. Cela pourrait représenter une menace sérieuse et il faut adapter les actions de lutte contre la fraude pour endiguer ces flux illicites.

C'est dans ce cadre que ce projet de sensibilisation et renforcement des capacités des Corps de contrôle pour la lutte contre le trafic illicite de l'ivoire au Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo a été initié pour renforcer les mesures de contrôles aux postes frontaliers. Il se propose de sensibiliser et de former les agents des corps de contrôles qui sont des acteurs clés pour lutter contre ce type de criminalité. Ce projet a pour but d'améliorer les saisies de trafic d'ivoire et démanteler les marchés clandestins en vue de réduire le commerce illicite d'ivoire et des produits à base d'ivoire pour contribuer à la réduction de l'abattage illégal des éléphants.

5. Proposition détaillée

5.1. Objectifs du projet

Objectif global :

Contribuer à la réduction du commerce illicite d'ivoire par une amélioration des capacités de détection et de saisie de l'ivoire et des produits à base d'ivoire.

Objectifs spécifiques :

De façon spécifique se projet vise à :

- Renforcer les capacités les agents de contrôle sur la détection et la saisie de l'ivoire illicite qui alimente le braconnage des éléphants ;
- Réaliser l'état des lieux sur les marchés clandestins d'ivoire dans les pays ;
- Mettre en place une plateforme d'information et d'échange des corps de contrôle sur le trafic de l'ivoire

5.2. Résultats attendus :

Résultats 1 : Les capacités de détection et de saisie de l'ivoire illicite des agents de contrôles sont améliorées ;

Résultats 2 : Etat des lieux sur les marchés clandestins d'ivoire dans les pays concernés est réalisée ;

Résultats 3 : Une plateforme d'information et d'échange des corps de contrôle pour le trafic de l'ivoire est mise en place et fonctionnel.

5.3. Les étapes et approches méthodologiques

Ce projet sera mis en œuvre par les organes de gestion de la CITES des pays concernés selon les étapes et approches méthodologiques suivantes:

Etape1 : Internalisation du projet et identification des acteurs par pays

Cette étape constitue un élément clé du démarrage du projet. Il s'agit d'une internalisation du projet assortie d'un cadrage méthodologique et de l'identification des acteurs par pays avec les organes de gestion CITES (responsable national de l'exécution). Cette étape va permettre à tous les acteurs nationaux de s'approprier le projet de fixer les approches méthodologiques et d'harmoniser le planning des activités du projet.

Etape 2 : Mise en œuvre du projet.

Il s'agira de former par pays 30 agents des corps de contrôles sur les techniques de dissimulation de l'ivoire. Cette formation sera assurée par un Consultant international ayant une connaissance avérée dans les questions de trafic d'ivoire et de lutte contre la fraude et ayant une connaissance avérée sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction CITES, des produits de l'ivoire. Il sera chargé de :

- Elaboration d'outils de formation et manuel de l'apprenant
- Sensibiliser les corps de contrôle dans chaque pays sur la lutte contre le trafic illicite des produits d'éléphant,
- Former les corps de contrôle de chaque pays dans la lutte contre le trafic illicite des produits d'éléphant et des animaux sauvage.
- Appuyer la mise en place une plate-forme d'information et d'échange entre ces acteurs sur les techniques de lutte contre le trafic illicite

En collaboration avec le consultant les Organes de gestion CITES des pays vont définir les profils des agents de corps de contrôle pertinents qui seront identifiés et formés pour détection et la saisie des objets en ivoire. Il s'agira d'identifier au niveau de chaque pays 30 acteurs pertinents au sein du corps de contrôles (douaniers, policiers, gendarmes, forestiers, Interpol, opérateurs du scanneur au niveau des ports et aéroports.).

En outre un groupe de 10 personnes (Agents d'Interpol) sera formé sur l'identification et le démantèlement des marchés clandestin d'ivoire. Après leur formation, ils conduiront une étude sur l'état des lieux des marchés clandestins d'ivoire au sein de leurs pays concernés.

Dans chaque pays l'Etat des lieux des marchés clandestins d'ivoire se fera. Cette activité sera réalisée par dix éléments de corps de contrôles formés à cet effet. Cette enquête permettra d'identifier les marchés clandestins d'ivoire et de les démanteler.

Pour la pérennisation des résultats et acquis du projet, il sera **mise en place une plateforme d'échange au sein des corps de contrôle**. Il s'agit d'un groupe social ou un Forum à travers les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) Tous les corps de contrôle ayant participé aux activités du projet et aux formations seront mis en réseau sociaux (Facebook Whatsup etc.) au travers de leurs adresses E-mails ou de leurs numéros Whatsup. Ce réseau sera animé par les membres pour partager les informations, les expériences et expertises. Cette plateforme servira de canal d'échange et de partage des informations et de suivi de la mise en œuvre des différentes formations dispensées même après la durée du projet. Ainsi les corps de contrôles impliqués pourront continuer de bénéficier des appuis-conseils et des échanges d'informations entre eux sur le long terme

Etape 3 : Suivi évaluation et rapportage du projet. Il s'agit de suivre la mise en œuvre du projet au niveau national et dans les pays concernés. Les Organes de Gestion CITES des pays impliqués sont responsables au niveau national de la mise en œuvre des activités du projet. Des lettres d'approbation du projet seront délivrées par les organes scientifiques CITES. Les activités seront suivies au niveau régional par l'organe de gestion du Bénin et les rapports d'exécution accompagnés des documents réalisés.

L'organe de gestion du Bénin s'occupera du suivi régional et produira trois rapports sur le projet : Le Rapport de démarrage de projet, rapport à mi parcours et rapport final. Ces rapports seront transmis au Secrétariat de African Elephant Funds.

5.4. Les principales activités qui seront mises en œuvre au cours de ce projet sont les suivantes :

Résultats 1 : Les capacités de détection et de saisie de l'ivoire illicite des agents de contrôles sont améliorées ;

- **Activité 1.1 :** Réunion d'internalisation, de Cadrage méthodologique et de planification par les organes de gestion CITES des pays
- **Activité 1.2 :** Renforcement des capacités des corps de contrôle

Résultats 2 : Etat des lieux sur les marchés clandestins d'ivoire dans les pays concernés est réalisée ;

- **Activité 2.1 :** Etat des lieux sur les marchés clandestins d'ivoire
- **Activité 2.2 :** Validation de l'étude sur l'état des lieux des marchés clandestins

Résultats 3 : Une plateforme d'information et d'échange des corps de contrôle pour le trafic de l'ivoire est mise en place et fonctionnel.

- **Activité 3.1 :** Mise en place une plateforme d'échange au sein des corps de contrôle
- **Activité 3.2 :** Suivi évaluation et rapportage du projet

6. Calendrier du Projet

L'exécution des activités se fera suivant le tableau 1.

Tableau 1 : Chronogramme d'exécution des activités

Activités	Mois											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Résultats 1 : Les capacités de détection et de saisie de l'ivoire illicite des agents de contrôles sont améliorées ;												
Activité 1.1: Réunion d'internalisation, de Cadrage méthodologique et de planification par les organes de gestion CITES des pays	x											

Activités	Mois											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Cadrage méthodologique avec les organes de gestion CITES des pays	x											
Identification et sélection des corps de contrôle à former par pays		x	x									
Activité 1.2 : Renforcement des capacités des corps de contrôle												
Elaboration des TDR et appel à Candidature		x										
Recrutement d'un consultant Expert en renforcement des capacités des corps de contrôles sur le trafic de l'ivoire		x	x									
Organisation des ateliers de sensibilisation et de formation des corps de contrôle dans chaque pays				x	x	x						
Résultats 2 : Etat des lieux sur les marchés clandestins d'ivoire dans les pays concernés est réalisée ;												
Activité 2.1 Etat des lieux sur les marchés d'ivoire clandestins												
Formations des enquêteurs (Agents d'Interpol)						x	x					
Enquête sur l'état des lieux sur les marchés clandestins							x	x	x			
Activité 2.2 Validation de l'étude sur l'état des lieux des marchés clandestins										x		
Résultats 3 : Une plateforme d'information et d'échange des corps de contrôle pour le trafic de l'ivoire est mise en place et fonctionnel.												
Activité 3.1 : Mise en place d'une plateforme d'échange au sein des corps de contrôle						x	x					
Animation de la plateforme d'échange en acteurs							x	x	x	x	x	x
Activité 3.2 Suivi évaluation et rapportage rapports												
Coordination régional des activités	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Suivi-évaluation des activités au niveau national	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Elaboration et soumission de rapport de démarrage		x	x									
Elaboration et soumission de rapport à mi-parcours							x	x				
Elaboration et soumission des rapports des finaux											x	x

7. BUDGET

La mise en œuvre de ce projet n'a pas d'autre source de financement.

Cependant, les frais de fonctionnement et de gestion des organes de gestion (communication, etc) pour la mise en œuvre effective de ce projet seront à la charge des organes de gestion du Bénin, Burkina Faso, Niger et du Togo. Le tableau 2 présente les détails du budget.

Tableau 2 : Budget de financement

Contribution financière pour couvrir les activités	Coûts en Dollars US
Activité 1.1 : Réunion internalisation de Cadrage méthodologique et de planification par les organes de gestion CITES des pays	
Atelier d'un jour d'internalisation du projet, cadrage méthodologique et Identification des agents corps de contrôle à former par pays 30 participants/pays x 100 \$/participantx4pays)	12000
Activité 1.2 : Renforcement des capacités des corps de contrôle.	
Recrutement du consultant Expert pour 3 mois (4000x3)	12000
Atelier de formation de 2 jours pour 30 agents des Corps de contrôle par pays (soit 120 agents au total): 100\$/participantx30 participants x2joursx4pays	24000
Location de salle de réunions (200\$/joursx2jours x4pays)	1600
Voyage du Consultant dans les quatre pays	1800
Allocation journalière du consultant : 150\$x4joursx4pays	2400
Support de la formation : Document sur les modes et forme de transformation et de dissimulation des produits à base d'ivoire 30\$x30participantsx4pays	3600
Activité 2.1 : Etat des lieux sur les marchés clandestins	
Atelier de formation des enquêteurs 10 participants/pays x 100 \$/participantx2x4pays)	8000
Location de salle de réunions (200\$/joursx2jours x4pays)	1600
Enquête sur l'état des lieux sur les marchés clandestins (10 participants/pays x 100 \$/participantx2jx4pays)	8000
Activité 2.2 Validation de l'étude sur l'état des lieux des marchés clandestins	
Réunion de validation du rapport sur l'état des lieux sur les marchés clandestins d'ivoire (1000 \$/x4pays)	4000
Activité 3.1 : Mise en place d'une plateforme d'échange au sein des corps de contrôle	0
Conception et mise en place de la plateforme d'échange au sein des corps de contrôle	3500
Activité 3.2 : Suivi-évaluation et rapportage du projet	5000
Fourniture de bureau et communication	6000
Frais de gestion 12% du montant	11220
GRAND TOTAL	104720

Le cout global du projet est de cent quatre mille sept cent vingt (104 720) US\$

E-mail: lokossouo@yahoo.fr

Site : <http://dgfrn-bj.org/>

Annexe 1 : Lettre d'endossement du Togo et du Niger

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIERES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FORESTIERES

N° 1194 DRF

Lomé, le 28 DEC 2017

Le Directeur

A

Monsieur le Président de African
Elephant Fund Steering Committee
Afrique du Sud

Objet : *Approbation du projet intitulé « Sensibilisation et renforcement des capacités des corps de contrôle pour lutter contre le trafic illicite de l'ivoire et produits à base d'ivoire au Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo »*

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'appel à projet de African Elephant Fund (AEF), nous approuvons le projet conjoint intitulé « Sensibilisation et renforcement des capacités des corps de contrôle pour lutter contre le trafic illicite de l'ivoire et produits à base d'ivoire au Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo », soumis par la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC) de la République du Bénin.

En effet nous avons des aires communes de distribution de l'éléphant et avons les mêmes enjeux liés à la sauvegarde de cette espèce animale. En cas de financement de ce projet par votre institution, nous engageons à collaborer pour une mise en œuvre efficace et efficiente des activités dudit projet.

Nous vous prions de recevoir, **Monsieur le Président**, l'assurance de notre considération distinguée.



Yao Mawouéna

Yao Mawouéna APLA

PJ : Copie du projet.

Direction des Ressources Forestières, QAD, 52 Rue de la Kozah, Tél : 22 21 40 29 / 22 20 86 43,
E-mail : direfaune@yahoo.fr, 01 BP : 355 Lomé

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DES EAUX ET FORETS

DIRECTION DE LA FAUNE, DE LA CHASSE ET DES PARCS ET RESERVES

Niamey, le 28 décembre 2017

La Directrice

A

**Monsieur le Président de African
Elephant Fund Steering Committee
Afrique du Sud**

Objet : Approbation du projet intitulé « Sensibilisation et renforcement des capacités des corps de contrôle pour lutter contre le trafic illégitime de l'ivoire et produits à base d'ivoire au Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo »

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'appel à projet de African Elephant Fund (AEF), nous approuvons le projet conjoint intitulé « Sensibilisation et renforcement des capacités des corps de contrôle pour lutter contre le trafic illégitime de l'ivoire et produits à base d'ivoire au Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo », soumis par la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC) de la République du Bénin.

En effet nous avons des aires communes de distribution de l'éléphant et avons les mêmes enjeux liés à la sauvegarde de cette espèce animale. En cas de financement de ce projet par votre institution, nous nous engageons à collaborer pour une mise en œuvre effective dudit projet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Mme Issa Mariama Ali OMAR





Ouagadougou 19/03/2018

N°__2018/096/MEEVCC/SG/DGEF

**Le Directeur Général
des Eaux et Forêts**

A

Monsieur le Président
de African Elephant Fund Steering Committee
Afrique du Sud

Objet : Approbation du projet intitulé « *Sensibilisation et renforcement des capacités des corps de contrôle pour lutter contre le trafic illicite de l'ivoire et produits à base d'ivoire au Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo* »

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'appel à projet de African Elephant Fund (AEF), nous avons l'honneur par la présente de marquer notre approbation du projet conjoint intitulé « **Sensibilisation et renforcement des capacités des corps de contrôle pour lutter contre le trafic illicite de l'ivoire et produits à base d'ivoire au Bénin, Burkina Faso, Niger et au Togo** », soumis par la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC) de la République du Bénin.

En effet, nous partageons des aires communes de distribution de l'éléphant ainsi que les mêmes enjeux liés à la sauvegarde de cette espèce animale. C'est au regard de cela que naquit cette idée de projet en commun.

En cas de financement de ce projet par votre institution, nous nous engageons à collaborer avec les autres pays pour une mise en œuvre effective dudit projet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur Général des Eaux et Forêts



Paul DJIGUENDE
Officier de l'Ordre National

African Elephant Fund

Project proposal: Awareness and capacity building of the control bodies to fight illicit traffic of ivory and ivory products in Benin, Burkina Faso, Niger and Togo

Summary

West Africa is becoming an important target of illegal ivory traffic. The transfer and the export of ivory products are facilitated by a multitude of complex transaction circuits with well-crafted methods and camouflage strategies. The seizures of ivory and ivory-based products in the sub-region have revealed that ivory is increasingly being transformed in clandestine markets into art objects and concealed in ways that fool vigilance control bodies and to escape the control device. The Traffickers are developing strategies to adapt to market developments and control devices. Traffickers are increasingly processing locally ivory products before exportation. Seizures at Cotonou airport in Benin and other countries in the sub-region have revealed the existence of clandestine markets and networks of ivory processing into divers objects. Indeed the ivory seized is often locally transformed into art, religious or jewelry objects and painted so as to deceive the vigilance of the Control bodies and to escape the control system. But most of the agents of the control and surveillance bodies (customs officers, policemen gendarmes, foresters, Interpol, the agents of control to the scanner in the ports and airports) are not informed or trained on the methods and strategies of concealment of the ivory used by traffickers. This is how ivory products are concealed and fraudulently marketed.

Anti-fraud actions need to be adapted to curb these illicit flows. To face this challenge, the present project proposal is imitated to raise awareness and strengthen the capacity of the Control Bodies to combat the illicit traffic of ivory in Benin, Burkina Faso, Niger and Togo.

This project in in line with the Resolution Conf. 10.10 (Rev. CoP17) in which the Conference of the Parties recommends that all Parties and non-Parties under the jurisdiction of which there is a legal domestic ivory market that contributes to poaching or illegal trade, take all necessary measures, legislative, regulatory and the fight against fraud to close, as a matter of urgency, this internal market to the trade in raw and worked ivory.

This project aims to raise awareness and train the agents of the control bodies who are key players in the fight against this type of crime. This will contribute to improve seizures of ivory trafficking and dismantle illegal markets to reduce illegal trade of ivory and ivory products and in turn to reduce illegal killing of elephants.

The overall objective is to contribute to the reduction of illegal ivory trade by improving the detection and seizure capabilities of ivory and ivory products.

The specific objectives aim to:

- Strengthen the capacity of screening officers to detect and seize illegal ivory that feeds elephant poaching;
- Conduct an inventory of illegal ivory markets in the countries;
- Set up an information and exchange platform for control bodies on ivory trafficking.

The expected outputs are:

- Output 1: Detection and seizure capacities of illegal ivory by screening officers are improved;
- Output 2: The situation on illegal ivory markets in the countries concerned is known;
- Output 3: A platform for information and exchange of control bodies for ivory trafficking is set up and functional.

The implementation of this project proposal will practically help to (i) sensitize and train one hundred and twenty (120) agents of the control bodies (police, customs officers, foresters, security and safety officers at port and airport platforms) on methods of concealment and detection of ivory and ivory products in the concerned countries; (ii) Search and dismantle illegal ivory markets contributing to poaching or illegal trade; (iii) set up an information and exchange platform between the control bodies on the fight against illicit trafficking in ivory.

The overall cost of the project is **one hundred and four thousand seven hundred and twenty (104,720.00) US \$.**